Eloge funèbre de M. Dupont
FRC 9948.1
Schelle n°6
Case
FRC
17255

RAPPORT

DE

M. DELEUZE,

SUR LES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ PHILANTROPIQUE,

PENDANT L'ANNÉE 1817.

THE NEWBERRY LIBRARY

RAPPORT

DE

M. DELEUZE,

VICE-PRÉSIDENT

DE

LA SOCIÉTÉ PHILANTROPIQUE,

SUR

LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,

PENDANT L'ANNÉE 1817,

Lu dans l'Assemblée générale, présidée par S. A. R. Monseigneur le DUC DE BERRY, le 12 Mai 1818.

Monseigneur et Messieurs,

En vous rendant compte, chaque année, de l'emploi des fonds qui lui étoient confiés, votre Comité ne s'est pas borné à vous présenter le tableau de ses opérations; il a encore exposé ses

vœux et ses espérances. Presque toutes les questions relatives aux moyens de venir au secours des malheureux ont été successivement traitées, et si les circonstances ont mis obstacle à l'entière exécution de nos projets, nous avons du moins la consolation de voir que nous nous sommes, chaque année, plus approchés du but. Si l'on parcourt la série des Rapports lus aux Assemblées de notre Société, depuis son institution en 1784, on est frappé du contraste que l'esprit qui l'a dirigée présente avec les opinions qui ont agité notre patrie. Une vérité éternelle a paru dominer chez nous : c'est que l'homme étant destiné à secourir ses semblables, il peut toujours y réussir. Un sentiment inné, celui qui nous porte à remplir cette destination, a constamment rallié tous les Membres de notre Établissement, et leurs travaux n'ont été suspendus qu'au moment où les gens de bien, sans communication entre eux, étoient obligés d'exercer la bienfaisance en secret, ou d'y avoir recours eux-mêmes.

C'est vraiment un beau spectacle de voir, pendant trente ans, au milieu des orages civils et politiques, de la fureur des partis et du bouleversement des institutions les plus révérées, au milieu des malheurs de la guerre et de ceux de l'invasion, un asyle où se conservent les principes d'union et de paix, où tous les maux, tous les désastres, toutes les erreurs n'excitent d'autre idée que celle de chercher le remède, où chaque individu n'est occupé que des souffrances de ses semblables et des moyens de les soulager.

La Société Philantropique n'a aucune attribution, aucune autorité ; c'est une Société entièrement libre, où tous les projets de bienfaisance sont également accueillis et discutés, où le zèle et le dévouement de chaque Membre n'est connu que par les résultats, où l'on cherche à remédier au mal présent, sans aucun retour sur le passé, à préparer des améliorations pour l'avenir, sans prétention, sans esprit de système. Les Discours prononcés dans nos réunions l'ont été dans les circonstances les plus opposées, et

cependant on y trouve toujours les mêmes principes, toujours le même caractère. En se soumettant sans discussion au Gouvernement établi, en profitant des secours qu'on en recevoit, c'est sous la direction de la Providence, c'est en se confiant à elle qu'on se livroit à la Charité : vertu céleste qui, dans toutes les vicissitudes, est également consolante pour celui qui l'exerce et pour celui qui en est l'objet. Cependant, à la lecture de nos anciens Rapports, on aperçoit une sorte de contrainte : le but est toujours le même ; mais la pensée n'ose s'exprimer librement : on paroît désirer un meilleur ordre de choses. Cette réserve n'existe plus depuis que Dieu nous a rendu notre légitime Souverain; c'est avec l'abandon de la confiance que nous avons exprimé nos vœux. Bientôt notre voix a été écoutée, et nos augustes princes nous ont rapprochés d'eux pour nous aider à faire le bien.

Notre Société a pris en quelque sorte une nouvelle existence, depuis que le Roi, qui en étoit Membre lors de sa fondation, s'en est déclaré le protecteur, et que son Altesse Royale a bien voulu en être le Président perpétuel.

Ce fut avec un zèle contenu par la prudence, avec le dévouement le plus généreux que les restaurateurs de la Société se réunirent, il y a vingt ans, pour fournir des alimens aux pauvres, pour fonder quelques écoles de charité, pour faire soigner des malades à domicile. Ils travailloient en silence, et l'on ne sauroit trop admirer cette prévoyance qui leur donnoit à-la-fois et le courage de lutter contre les obstacles, et la persuasion que leurs sacrifices ne seroient point inutiles. Notre tâche est aujourd'hui plus douce : nous n'avons qu'à seconder les intentions du Roi qui nous protège, du Prince qui nous préside; nous sommes sûrs d'être écoutés, lorsque nous leur parlons des besoins du pauvre.

L'année dernière, Monseigneur le Duc de Berri, après nous avoir assuré 500 fr. par mois, nous a encore accordé 4,000 fr. de secours extraordinaires; de plus, il a pris vingt cartes de Dispen-

saire qu'il a payées comme les Souscripteurs, et qu'il a confiées aux personnes les plus capables d'en faire un bon usage.

Non-seulement Sa Majesté nous a fait continuer les 15,000 fr. qu'elle nous faisoit payer par son Ministre de l'Intérieur; elle nous a de plus donné 6,000 fr. sur sa cassette.

L'extrême disette qui s'est fait sentir pendant l'hiver et le printemps de 1817, ayant éveillé la sollicitude du Gouvernement, il a pensé que la distribution des Soupes économiques étoit un des secours les plus efficaces pour la classe indigente; et M. Becquey, Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'Intérieur, a fait mettre à notre disposition une somme de 12 à 15,000 fr. par mois jusqu'après la récolte, pour que nous pussions donner les Soupes au prix d'un sou la ration. On ne sauroit calculer le nombre des familles indigentes que cette mesure a sauvées, le nombre d'enfans qui lui doivent leur existence. Dix fourneaux ont été ouverts, et l'on a distribué près de deux millions de rations, dont un tiers seulement contre des cartes achetées par l'Administration des Hospices, par les Bureaux de Charité ou par les Souscripteurs, et deux tiers vendues au prix d'un sou à des ouvriers, à des mères de famille, qui, vu le défaut d'ouvrage et la cherté des subsistances, auroient eu bien de la peine à vivre, si cette ressource ne leur eût été offerte.

Les services rendus par la Société et la bienveillance dont les Princes l'ont honorée, l'ont fait connoître bien plus que n'avoient pu le faire nos Rapports, et elle a pris une extension qu'elle n'avoit jamais eue. Le nombre des Souscripteurs s'est beaucoup accru, ce qui n'augmente pas nos ressources, puisque chacun d'eux coûte à la Société fort au-delà du prix de sa Souscription, mais ce qui met plus de cartes en circulation, et fait jouir un plus grand nombre de malheureux de la générosité de plusieurs personnes riches et bienfaisantes, dont quelques-unes ont voulu rester inconnues en nous faisant remettre des sommes assez considérables.

Les bienfaits que nous avons reçus du Roi et de Son Altesse Royale nous ont mis à même d'exécuter un projet formé depuis plusieurs années : celui de l'établissement d'un 6e. Dispensaire. Il y en a maintenant un pour deux Arrondissemens. Cette mesure étoit d'autant plus urgente que les cartes s'étant multipliées, et la 3e. Légion de la Garde Nationale en ayant à elle seule fait prendre 199, il étoit impossible que nos Médecins visitassent tous les malades qui leur étoient recommandés. Si le nombre des souscriptions augmente encore, comme tout le fait présumer, il sera nécessaire d'ouvrir un plus grand nombre de Dispensaires. Cette dépense sera considérable ; mais elle tournera au profit des hôpitaux, et finira par produire une économie pour l'État en même temps qu'elle sera de la plus grande utilité pour les malades. Il est bien démontré, par les calculs faits à Paris, et par ceux qui l'ont été dans plusieurs des principales villes du Royaume, où l'on a fondé des Établissemens à l'instar de nos Dispensaires, que les malades sont soignés bien mieux et à moins de frais dans leur famille qu'ils ne peuvent l'être dans les hospices.

Nous avons soigné cette année 2,506 malades : ce nombre est de plus d'un tiers au-dessus de celui de l'année dernière, qui n'étoit que de 1676. Au 1er. janvier 1817, il y avoit 275 malades en traitement : il y en avoit 470 au 1er. janvier 1818. On juge que la dépense a dû s'accroître ; mais non dans la même proportion : les frais d'établissement étant les mêmes, quel que soit le nombre des malades.

MM. les Médecins et Chirurgiens, titulaires et adjoints, ont redoublé d'activité ; ils se sont concertés pour suffire à tout, et ils se félicitent d'y avoir réussi ; cependant il peut arriver que leurs travaux soient trop considérables pour leurs forces et pour le temps dont ils peuvent disposer. Déjà plusieurs d'entr'eux ne remplissent les fonctions dont ils sont chargés que par un zèle respectable et qui leur coûte beaucoup de sacrifices ; mais on s'attache naturellement à une institution qui met à même de faire du bien, et qui

donne pour récompense les bénédictions de ceux qu'on a soulagés.

Les places de Médecins de nos Dispensaires seront toujours dignement remplies : ceux qui les sollicitent prouvent combien ils désirent se rendre utiles, par cela même qu'ils ne redoutent point les fatigues auxquelles ils s'exposent; quant aux talens, ils nous sont garantis par l'École de Médecine, qui a bien voulu se charger de nous indiquer, parmi les jeunes Médecins, ceux qu'elle juge le plus capables d'exercer les fonctions qui leur seront confiées. Le choix que nous faisons entre les hommes de mérite qui nous sont désignés, ne peut être déterminé que par des raisons de convenance; ainsi, nous devons préférer ceux qui, n'ayant point encore d'autre place, sont plus libres de disposer de leur temps et de fixer leur domicile à portée des malades qu'ils sont appelés à soigner.

Tous ceux qui jusqu'à présent ont été employés dans nos Dispensaires, ont justifié le choix que nous avions fait d'eux par la réputation qu'ils ont acquise.

Parmi ceux qui s'étoient le plus distingués, il en est deux dont nous devons regretter la perte : M. Nysten et M. Esparron.

M. Nysten étoit attaché depuis dix ans au 4e. Dispensaire, en qualité de Chirurgien ; il y remplissoit plus souvent encore les fonctions de Médecin. Sa santé avoit été altérée par l'excès du travail; sa mort est une perte irréparable pour les sciences médicales, pour l'enseignement, pour les malades et pour ses amis. Il se proposoit de demander à passer au rang de Médecin honoraire, en nous priant de l'employer en cette qualité, lorsque ses soins pourroient être utiles.

M. Esparron nous a été également enlevé par une maladie aiguë, et qui paroît être la suite des fatigues auxquelles il s'étoit livré pour soigner les malades. Nous remarquerons à ce sujet qu'il n'y a point de profession qui exige plus de talens, plus de zèle, plus de sacrifices, plus de dévouement, que celle de Médecin, et

que ceux qui l'exercent sont souvent exposés aux dangers dont ils veulent préserver les autres.

Je vous entretiendrois plus long-temps des obligations que nous avons à ces deux Médecins, si je ne croyois devoir laisser ce soin à celui de leurs collègues qui va vous lire un Rapport sur les Dispensaires.

La Société Philantropique ayant jugé à propos de mettre à la disposition des Commissaires des Dispensaires, 18 cartes au nom du Roi, et 18 au nom de S. A. R., ces cartes ont été constamment employées; elles l'ont été ordinairement pour des maladies aiguës, ce qui présente un résultat plus prompt et plus positif. Ainsi, tandis que l'État doit à la sagesse de nos Princes la tranquillité dont il jouit, nous avons la satisfaction d'entendre bénir leur nom par ceux qui leur doivent plus directement les soins qui leur ont été prodigués et la guérison de leurs maux.

Dans nos précédens Rapports, nous vous avons fait connoître, Messieurs, le nombre, l'organisation et l'utilité des Sociétés de Prévoyance; elles sont toujours dans l'état le plus prospère. Toutes celles qui existoient se sont conservées, et il s'en est formé de nouvelles. Nos relations avec elles se sont encore étendues. Plusieurs, nous regardant comme une Société centrale qui, sans vouloir exercer aucune espèce de domination, cherche à répandre les lumières acquises par des observations réitérées et des communications réciproques, se sont adressées à nous, soit pour avoir des conseils sur le mode d'administration le plus avantageux, soit pour obtenir les secours des Dispensaires qui leur procurent une grande économie, soit pour être aidées dans les premiers temps de leur établissement. Nous ne saurions donner trop d'éloges à celles de ces Sociétés que nous avons visitées, et dont nous avons étudié les règlemens; nous persistons à croire qu'elles sont le moyen le plus sûr de prévenir la misère, d'assurer la tranquillité des ouvriers, et de maintenir les bonnes mœurs. Ces associations, constituées comme

elles le sont, et bornées à donner des secours aux malades et aux vieillards, ne pourront jamais avoir aucun danger, et le bien qu'elles font est incalculable. Nul doute qu'avec les Soupes économiques, les Dispensaires, et les Sociétés de Secours mutuels, on ne parvienne à tarir les principales sources de la misère parmi les gens honnêtes et prévoyans, et que les hôpitaux ne seront plus nécessaires dans les villes que pour les étrangers qui n'y ont pas de domicile.

En comparant l'état de situation que plusieurs Sociétés de Prévoyance nous ont communiqué cette année, avec celui qu'elles nous avoient communiqué l'année dernière, nous avons vu avec beaucoup de satisfaction qu'il n'en est aucune dont la dépense ait excédé la recette, quoique toutes aient fait soigner des malades en assez grand nombre, et que presque toutes fassent des pensions, soit à des Sociétaires âgés et infirmes, soit à des veuves. La seule de ces Sociétés qui n'ait pas fait d'économie dans l'année, celle qui porte le nom de Société Calcographique, a eu par accident un nombre de malades au moins double de ce qu'on auroit pu présumer ; et quand elle auroit, dans ces circonstances, entamé ses fonds de réserve, elle se seroit bientôt rétablie sur ses anciennes bases. Nous sommes persuadés que la plupart des Sociétés qui nous ont communiqué leurs Rapports, pourront augmenter les secours aux malades et les pensions aux vieillards, sans augmenter la cotisation des Membres. Cela prouve quelle sagesse a présidé à leurs règlemens.

L'un de vos Commissaires va vous rendre compte, Messieurs, de l'emploi des fonds qui nous ont été confiés. Je dois me borner à vous dire que la dépense de notre Société, pendant l'année 1817, s'est élevée à 271,000 fr., que cette somme a suffi à la distribution de près de 2 millions de Soupes, et au traitement de 2,500 malades, que notre recette a excédé notre dépense de 22,600 fr., et que nous avons en réserve une somme de 63,000 fr. Notre situation ne

fut jamais aussi favorable, et jamais nous n'eûmes autant d'espérance de la voir s'améliorer. Notre confiance en notre auguste Président, et l'influence qu'il exerce par son exemple, nous assurent que nos ressources s'accroîtront dans la suite et nous faciliteront les moyens de faire encore plus de bien.

Ce que je vous ai dit, Messieurs, de la marche constante de notre Société, et de son état actuel, me ramène à la vérité consolante que je vous ai d'abord présentée, et sur laquelle vous me permettrez d'insister, parce qu'en en voyant les preuves dans le passé, on y puise des motifs de sécurité pour l'avenir. Le sentiment de la bienveillance et celui de la justice ne peuvent jamais s'éteindre chez une nation, sans cela elle tomberoit dans le cahos, et bientôt elle seroit anéantie. Des souvenirs récens et les leçons de l'histoire nous apprennent qu'à des époques heureusement fort éloignées les unes des autres, une commotion violente, un délire inconcevable, des systèmes audacieux, détruisent subitement les habitudes, les lois et les institutions; alors la religion et la morale paroissent tomber dans le mépris; la vertu même est persécutée. Mais le feu sacré qui vivifie les peuples ne s'éteint jamais : un certain nombre d'individus le conservent et le communiquent à ceux qui veulent l'entretenir. Réunis par un même vœu, suivant toujours la même route, étrangers à toutes les passions, ces hommes de bien ne voient dans les malheurs publics qu'un appel à leur zèle. Tandis que tout s'agite autour d'eux, rien ne les détourne de ce qui les occupe. Eclairer celui qui s'égare, consoler celui qui souffre, voilà l'unique but de leur vie. S'oubliant eux-mêmes, ils veulent être ignorés des autres. Nous comptons parmi nous plusieurs de ces hommes toujours actifs pour le bien; ils se cachent au milieu de notre Société, et nous ne pouvons soulever le voile dont ils se couvrent; mais si l'un d'eux vient à nous manquer, nous sentons le vide qu'il laisse : il est bien juste que nous exprimions alors le sentiment qui nous anime. Ces réflexions vous rappellent, Messieurs,

la perte que nous avons faite, et déjà chacun de vous a nommé l'un de nos plus dignes collègues, M. Du Pont de Nemours. Séparé de nous depuis trois ans, il nous paroissoit toujours présent à nos réunions, parce que dans toutes les améliorations proposées, dans toutes les opérations utiles; nous reconnoissions le développement des idées qu'il avoit énoncées, des principes qu'il avoit exposés, des projets qu'il avoit formés. Le souvenir de son caractère, de ses travaux, de ses discours, de ses écrits, sera toujours gravé dans notre cœur et nous fera voir en lui notre modèle.

Je ne me propose point, Messieurs, de raconter la vie de M. Du Pont, de rappeler les titres qui feront vivre son nom dans la postérité. Les académies dont il étoit membre, rendront compte de ses travaux; et déjà dans la dernière séance publique de la Société Royale d'Agriculture, le Secrétaire de cette Société lui a payé dignement le tribut d'éloges qu'il méritoit. Je ne dois point considérer en lui l'homme d'état, le publiciste, le philosophe, le poëte, l'orateur, l'écrivain élégant et spirituel; je dois me borner à ce qui le caractérisoit essentiellement, son amour pour le bien. Je vous entretiendrai de ce qui vous est connu, comme on place au milieu d'une famille le portrait d'un père chéri, pour donner à ses enfans la satisfaction de contempler au-dehors une image qui est toujours gravée dans le fond de leur âme.

Pierre-Samuel Du Pont De Nemours naquit à Paris, au mois de décembre 1739. On a peu d'exemples de talens aussi précoces. Dès l'âge de 20 ans, il étoit un homme très-distingué; et, ce qui est plus remarquable, c'est qu'ayant poussé sa carrière jusqu'à 78 ans, il a toujours conservé la vivacité d'esprit, la mémoire prodigieuse, la facilité d'observation, la force de tête, l'activité infatigable, l'imagination brillante qu'il avoit dans sa première jeunesse. Occupé des objets les plus graves, il interrompoit et reprenoit au besoin ses travaux, et sa gaîté naturelle n'étoit jamais altérée. Comme il ne songeoit qu'à faire du bien, il étoit toujours content

de lui-même et des autres. Ce n'étoit point en lui-même qu'il vivoit, c'étoit dans les objets de ses affections ; et ces affections, en commençant par ceux qui le touchoient de plus près, s'étendoient à l'infini sans rien perdre de leur activité. Il aimoit sa femme, ses enfans, ses amis, sa patrie, le genre humain ; il s'intéressoit même à tous les êtres sensibles qui peuplent l'univers. Deux sentimens remplissoient son âme, l'amour de la vérité et celui de ses semblables. Il avoit pris pour devise : *Aimer et connoître*. Ces deux mots sont en effet la peinture la plus exacte de ses goûts et de son caractère, du but et du mobile de toutes ses actions. Ils me rappellent une pensée de Bossuet : « O âme, vous connoissez » et vous aimez ; c'est-là ce que vous avez de plus essentiel, et » c'est par-là que vous ressemblez à votre Auteur, qui n'est que » connoissance et qu'amour. »

Le caractère de M. Du Pont ne présentoit point de ces contrastes qu'on a quelquefois remarqués dans les hommes extraordinaires ; mais une association de qualités qu'il est rare de trouver réunies ; la sévérité de la morale et l'indulgence, la pureté des mœurs et le goût des plaisirs, l'amour des grandes spéculations et l'attention aux plus petits détails, un courage héroïque avec une douceur et une patience inaltérables. Sa simplicité étoit celle d'un colon américain, ses manières étoient celles d'un homme du monde. Il avoit passé une partie de sa vie avec des souverains qui cherchoient à s'éclairer de ses lumières et qui lui accordoient une entière confiance. Il vivoit dans une liaison intime avec les hommes les plus distingués de son pays, par leur génie, par leurs connoissances et par les fonctions qu'ils remplissoient, et cependant il se plaisoit à s'entretenir avec des laboureurs, pour apprendre d'eux des pratiques d'agriculture, et pour leur donner à son tour quelques conseils.

Il étoit avare de son temps ; mais la visite des malheureux ne lui fut jamais importune. Il aimoit l'égalité, non celle qui nous rap-

proche des hommes que le sort a placés au-dessus de nous, mais celle qui appelle à nous ceux qu'elle a placés dans un rang inférieur. Il y trouvoit une satisfaction pure, parce qu'il voyoit de la satisfaction, et qu'il inspiroit de l'affection à ceux dont il faisoit ainsi ses égaux.

Quoique M. Du Pont ait éprouvé souvent des revers, des contradictions, des peines de cœur, et qu'il ait été profondément affligé des maux de sa patrie, il a cependant été aussi heureux qu'on puisse l'être sur la terre. Ni l'ambition, ni le désir de la gloire, ni celui de la fortune ne troublèrent jamais sa tranquillité. Jamais une idée triste et pénible ne se présentoit à son imagination, qu'une idée consolante ne vînt en adoucir l'amertume. Dans toutes les situations il voyoit le moyen d'exercer une vertu, et cet espoir lui montroit une compensation dans tous les malheurs de la vie. Lorsque, proscrit en 1793, il s'attendoit à périr sous la hache révolutionnaire, il se demandoit s'il ne vaudroit pas mieux terminer une vie désormais inutile, et ravir à des frénétiques le barbare plaisir de le montrer en spectacle, de l'accabler d'imprécations et de s'abreuver de son sang. Non, s'écrie-t-il : sais-je si dans mon dernier moment il ne m'est pas réservé de faire encore une bonne action? Sur la fatale charrette, les mains liées derrière le dos, et n'ayant de libre que la voix, je pourrai peut-être crier gare à un enfant qui seroit trop près de la roue. Et voilà que l'image de la mort qui le menace s'évanouit, et qu'il se livre à la pensée du service qu'on peut rendre au monde, en sauvant la vie à un enfant.

Ce fut pendant cette période de délire et de terreur, que M. Du Pont composa, pour des amis proscrits comme lui, son ouvrage intitulé : *Philosophie de l'Univers*. Il se transporte dans un monde idéal ; il reconnoît partout l'action de la Providence ; il considère notre vie sur la terre comme une des phases de notre existence éternelle, nos maux actuels comme la suite de nos fautes passées, notre destinée future comme le résultat de notre conduite

présente. Il voit dans les affections douces et pures une source intarissable de félicité. Il croit que tous les êtres visibles, et tous ceux dont il admet l'existence, quoiqu'ils échappent à nos sens, se prêtent des secours réciproques, et se perfectionnent par l'exercice de la vertu; que ceux d'un ordre plus élevé veillent sur ceux d'un ordre inférieur, en cachant leur main protectrice. Jamais la morale ne fut présentée sous des formes plus aimables, jamais elle ne fut appuyée sur des motifs plus attachans. Si cet ouvrage eût été donné pour la traduction d'un manuscrit ancien, on l'auroit regardé comme un des plus beaux monumens de la philosophie. J'en parle, parce qu'il nous montre comment M. Du Pont s'affranchissoit du poids des calamités, en se livrant aux spéculations les plus sublimes et les plus ravissantes.

L'amour des hommes étoit la passion dominante de M. Du Pont. Le soin de la satisfaire étoit l'unique objet de ses efforts. Il n'est pas une de ses actions, pas un de ses écrits, pas un de ses discours qui ne tendissent au même but. Son âme s'exaltoit sur les moyens de faire du bien. Lorsqu'il étoit frappé d'un mal existant, il n'avoit pas le temps de s'en irriter; il s'occupoit tout de suite à chercher le remède; rien ne lui sembloit impossible à la sagesse et à la persévérance. Il faisoit des projets comme s'il eût dû vivre cent ans. Il ne croyoit point à la méchanceté des hommes; il en voyoit les preuves dans l'histoire; mais cette impression s'effaçoit pour lui dans le commerce du monde. Tous ceux avec qui il s'entretenoit lui paroissoient gens de bien, parce qu'il exerçoit sur eux une telle influence, qu'il leur communiquoit momentanément ses sentimens et ses idées. Son zèle s'accroissoit avec les difficultés et lui donnoit souvent des forces extraordinaires. Avoit-il formé un plan, il le suivoit avec opiniâtreté, mais il y renonçoit sans peine si quelqu'un lui en présentoit un meilleur. S'il voyoit s'ouvrir une nouvelle route vers le bien, il y entroit avec empressement; il se réunissoit à ceux qui vouloient la parcourir; il désiroit marcher à leur suite. Le renouvellement de notre Société fut une des époques les plus

heureuses de sa vie. Il conçut à l'instant le bien qu'elle pouvoit produire : elle devint le principal objet de ses pensées, de ses soins, de ses affections. Tous ceux qui en étoient Membres furent aussitôt ses amis. Nommé plusieurs fois à la vice-présidence, et chargé par votre Comité de rendre compte de ses opérations, il remplit cette tâche de manière à fixer l'attention du public et à réveiller le désir de coopérer au bien qu'il présentoit comme si doux et si facile à faire. En exposant le résultat de vos recherches sur les Sociétés de Secours Mutuels, il les a fait connoître; il en a multiplié le nombre; il a établi des relations entre elles; il a indiqué les modifications qui leur seroient avantageuses; il les a rapprochées de la Société Philantropique; et le zèle avec lequel vous continuez de vous en occuper prouve assez qu'il n'avoit point exagéré le bien qu'elles peuvent produire. C'est lui qui a exposé avec une force de logique convaincante, avec une profonde connoissance des relations qui existent entre les hommes, l'avantage des secours à domicile sur les secours donnés dans les hôpitaux. Ce fut en 1786 qu'il publia ses idées sur ce sujet, et ce petit ouvrage qui rentre dans les attributions de notre Société, et que je regarde comme le chef-d'œuvre de M. Du Pont, présente à la fois les motifs de l'établissement de nos Dispensaires, les principes d'après lesquels ils ont été organisés, l'histoire du bien qu'ils ont fait, et celle de toutes les améliorations dont ils sont encore susceptibles.

Mais le temps ne me permet point de m'arrêter sur les écrits de M. Du Pont. Je dois seulement remarquer que tous sont inspirés par le zèle et l'espérance du bien, et que lors même qu'ils vont au-delà du réel et du possible, ils excitent dans l'âme du lecteur les sentimens les plus généreux.

Les systèmes de M. Du Pont, sur l'économie politique, sont peut-être plus ingénieux que solides, et ils ne devoient être adoptés qu'après l'examen le plus sévère; mais le motif qui les

avoit dictés, le but auquel ils tendoient, les connoissances sur lesquelles ils étoient basés, méritoient bien qu'on s'appliquât à distinguer ce qui étoit vrai de ce qui étoit illusoire. Au contraire, on les a rejetés avec une extrême légèreté, non point à cause des erreurs qu'on y remarquoit, mais parce qu'ils étoient associés à des vues philantropiques, parce que celui qui les présentoit commençoit par supposer les hommes bons, dans la vue de les rendre tels.

De nos jours, on a voulu jeter du ridicule sur les hommes qui, pleins d'enthousiasme pour la vérité et la vertu, se persuadent qu'il suffit de les faire connoître pour les faire aimer; qui se livrent à l'espérance de mettre en pratique les spéculations de la philosophie; qui veulent sincèrement associer les principes de la politique à ceux de la religion et de la morale; qui se flattent enfin de réaliser dans l'exécution tout ce qu'on admire dans les livres. Cette disposition d'esprit, malheureusement fort rare, jette une sorte de défaveur sur ceux qui la possèdent; on l'a même désignée par un nom particulier détourné de son véritable sens. Qu'on se permette des plaisanteries sur des hommes dont le cœur est bon, mais dont les vues sont bornées, qui ne connoissent ni l'état actuel du monde, ni les événemens de l'histoire, qui se repaissent de chimères faute de connoissances positives, cela se conçoit; mais quand on voit cette sorte d'ostracisme s'exercer contre des hommes d'un esprit supérieur, d'une condition variée, d'un talent éprouvé dans l'administration des affaires, on gémit d'un travers que je puis d'autant plus blâmer dans cette Société, qu'il ne sauroit appartenir à aucun de ses Membres. M. Du Pont s'échauffoit pour le bien; il croyoit tout possible en ce genre, et ses talens n'empêchoient pas qu'on ne parlât avec un sourire de dédain de la plus éminente de ses qualités. Ah! si ceux qui le critiquoient ainsi avoient pu suivre l'enchaînement de ses idées, s'ils avoient réuni leur volonté à la sienne, combien de maux auroient été prévenus! combien d'autres auroient été promptement réparés!

La bonté est au-dessus de tout : cette vérité est si généralement reconnue que, même dans le langage vulgaire, l'épithète *bon* accompagne toujours le nom du Créateur de l'univers. Mais cette qualité qui nous porte à nous dévouer pour nos semblables, et qui nous concilie leur affection, est souvent stérile, si elle n'est accompagnée de deux autres, dont le plus ou moins d'étendue marque les rangs entre les hommes et détermine le degré de considération qu'on leur accorde : l'esprit qui fait discerner le bien, et le courage qui le fait exécuter. De nos jours, on n'a pas assez senti peut-être que ces deux qualités éminentes ne devoient être considérées que comme des instrumens. Il en est d'elles comme de la force physique, qui est utile ou nuisible selon l'usage qu'on en fait. Ce qu'on ne sauroit trop louer dans M. Du Pont, c'étoit l'alliance de ces trois qualités essentielles. L'étendue et la pénétration de son esprit sont connues par ses écrits, et plusieurs actions de sa vie prouvent que son courage alloit jusqu'à l'intrépidité. Non-seulement il avoit ce courage qui supporte les malheurs avec calme, mais celui qui brave les dangers, qui s'exalte par le sentiment de l'honneur, qui compte le devoir pour tout et la vie pour rien. En plusieurs circonstances, on le vit s'exposer à la fureur d'une populace égarée, pour prévenir des mesures désastreuses. A la fatale journée du 10 août, il se rendit au Château avec son fils, pour défendre le Roi ou mourir à côté de lui, et il l'accompagna jusqu'à l'Assemblée. Ce fut alors que l'infortuné Monarque lui adressa cette parole touchante : *M. Du Pont, on vous trouve partout où l'on a besoin de vous.* Lorsqu'il vit la France précipitée dans un abîme de maux, il voulut du moins se dévouer au service des particuliers. Il défendit la cause des pères et des mères d'émigrés : proscrit enfin, il se vit obligé de quitter sa patrie, et il se retira aux États-Unis.

Il revint aussitôt qu'une apparence de calme lui laissa l'espoir de vivre dans la retraite. Persuadé que dans tous les temps on peut répandre quelques semences de bien, et que ces semences germent

et se développent dans la suite, il se réunit à nous, à ses collègues de l'Institut et de la Société d'Agriculture. Nommé Chef de l'Agence des Secours à domicile, il établit dans cette Administration la plus grande régularité, et il imagina les moyens les plus ingénieux pour la répartition et la prompte distribution des secours. Dans ses momens de loisirs, il continua de cultiver les lettres et la philosophie. La gloire militaire des armées françoises lui causoit de l'admiration; mais elle ne le dédommageoit point de la perte de la liberté civile. Quelle fut sa joie, lorsque la Providence nous rendit nos Princes légitimes! Il sortit alors de l'obscurité à laquelle il s'étoit condamné, et, chargé des fonctions les plus importantes, il déploya son zèle et ses talens, et rendit à son pays les plus grands services : il fut dignement récompensé par le Monarque. Il étoit loin de prévoir qu'un évènement inconcevable porteroit l'agitation dans toute l'Europe et menaceroit la France de retomber sous le joug du despotisme. Il ne put se résoudre à être le témoin d'une catastrophe dont les suites étoient effrayantes. Malgré son âge, malgré les liens qui l'attachoient à sa femme et à ses amis, il alla en Amérique joindre ses enfans et faire des vœux pour le retour de l'ordre et pour celui des Princes qui seuls peuvent le conserver parmi nous.

Aussitôt que l'orage fut passé, il ne songea plus qu'à revenir occuper au Conseil d'État la place que le Roi avoit bien voulu lui conserver : il fit les préparatifs de son voyage; mais des attaques de goutte y mirent obstacle. Nous attendions chaque jour des nouvelles de son arrivée, lorsque nous apprîmes que le 6 août il nous avoit été enlevé pour jamais.

M. Du Pont jouissoit aux États-Unis de la plus haute considération : il avoit pour amis les hommes les plus distingués : ses deux fils lui prodiguoient les soins les plus touchans. Les nouvelles du retour de l'ordre en France le consoloient des maux passés, et lui laissoient l'espérance que tous ses vœux pour sa patrie seroient

197

accomplis; mais une privation cruelle oppressoit son cœur : n'ayant plus à redouter les malheurs publics, il étoit tourmenté par le chagrin d'être séparé d'une épouse qui, pendant vingt ans, avoit seule fait le bonheur de sa vie.

M. Du Pont ayant eu le malheur de perdre sa première femme, dont il avoit eu deux enfans, sentit qu'il ne pouvoit vivre isolé; qu'il lui falloit une société intime; qu'il avoit besoin d'avoir, dans tous les instans auprès de lui, un être dont l'âme fût à l'unisson de la sienne, dont l'esprit fût élevé comme le sien, dont la bonté fût comme la sienne le principe et le mobile de l'existence; à qui il pût communiquer toutes ses idées, tous ses projets, toutes ses espérances, et qui le secondât constamment dans ce qu'il vouloit faire pour le bien. Il s'unit dans un âge avancé à la veuve du célèbre Poivre, et jamais union ne fut mieux assortie. Il n'y avoit, entre le mari et la femme, pour les goûts et le caractère, que les différences que la nature met entr'eux, lorsqu'elle veut en faire deux êtres rapprochés de la perfection.

La douleur dont Mme. Du Pont est accablée, n'a point abattu son courage. L'absence de mon époux est encore prolongée, dit-elle; mais je supporte mon exil, parce que je remplis ses intentions sur la terre, en attendant d'être réunie à lui dans notre véritable patrie.

La réputation de M. Du Pont augmentera dans la postérité, lorsqu'on verra ses vœux s'exaucer sous l'influence salutaire de nos Princes, qui, pénétrés des sentimens qui l'animoient, imbus des principes de justice qu'il proclamoit, auront de plus la puissance de réaliser tout ce qui a été conçu pour le bien.